

SIRIUS bugs corrigés et correction à venir

Statut au 13/12/2024

Le dernier lot de correction a été livré le 12 décembre.

Le prochain lot de livraison aura lieu courant janvier 2025.

La structure du document est la suivante :

- Point I. → composition du lot 17
- Point II. à XVI. → composition des livraisons précédentes
- Point XVII. → bugs restants à être corrigés et demandes d'évolutions en attente de livraison (s'il y en a)

Si un/des bug(s) que vous avez identifié(s) n'est pas corrigé et n'apparaît pas dans ce document, rapprochez-vous des personnes contacts de votre école afin de le signaler.

I. Composition du lot 17 livré le 12 décembre 2024

Le lot 17, livré le 12 décembre est composé des corrections suivantes.

Il est possible de recalculer le statut des factures si elles apparaissent en reste dû à 0€. Le bouton permettant de recalculer le statut des factures est soumis à un droit spécifique.

Les caractères suivants ne bloquent plus la validation des ordonnances : <>&

Les certificats pour le PACS passent à nouveau par un URL en HTTPS.

Concernant les évolutions, il est possible de supprimer les articles dans la base article, dans les magasins (même si des mouvements sont renseignés) et des magasins (après avoir supprimé l'ensemble des articles dedans). Ces suppressions sont soumises à 3 droits différents.

Nous retrouvons la croix des animaux morts dans l'ensembles des listes de recherche, lors de la prise de RDV et dans les plannings.

Il est possible de modifier la date des CRs.

Dans les devis, le déconditionnement des articles est pris en compte dans le calcul du TTC.

Le champ adresse des CRs a été positionnée dans la place des enveloppes à fenêtres comme pour les factures.

Pour les propriétaires en incident de paiements, un pop-up s'ouvre quand on clique dessus lors de la prise de RDV et lorsqu'on ouvre sa fiche de visite.

Le total reste dû des clients est visible dans les encarts clients lors de la prise de RDV, de la fiche animale, de la fiche de visite et sur la fiche client.

Dans la fiche de visite, dans les résultats des analyses, il est possible de modifier le commentaire avec la saisie en liste.

Dans les fiches animales, nous pouvons chercher la race sur une partie de la race.

Dans le paramétrage utilisateurs, nous avons un message spécifiant les caractéristiques des mots de passe.

Dans la fiche de visite, l'onglet dans lequel on se trouve est mis en valeur.

Il est possible de noter un article délivré en « gratuit » (soumis à un droit spécifique).

La courbe d'analyse dans l'onglet analyse commence à la valeur la plus basse et plus à 0.

Dans les devis, seul le coût total TTC est mis en gras.

Dans les encarts animaux, la mention stérilisée apparaît.

Les colonnes de la section CR du tableau de bord est harmonisé avec les autres colonnes.

Dans le paramétrage des forfaits, l'unité de la prestation est affichée.

Dans les ordonnances, il est possible de chercher un article sur sa/ses substance(s) active(s).

Dans les fiches de visites, onglet compte-rendu, la date de validation et de la validation senior sont affichés.

En haut à droite et sur l'ensemble des écrans, il est possible de voir le nom et le prénom de la personne connectée.

Dans les fiches vétérinaires référents, le numéro d'ordre et l'adresse mail ne sont plus obligatoires.

Dans les fiches de visites, onglet pharmacie, le scan des articles fonctionne sur le code GTIN à 14 caractères.

Dans le menu de gauche de SIRIUS, il y a un lien rapide vers SIRIUS mode d'emploi.

Dans les listes de référence des sous-analyses, lors du paramétrage des valeurs de référence, l'unité de la sous-analyse apparaît dans le tableau.

L'émetteur du règlement de la facture peut désormais être renseigné sur 5 lignes.

II. Bugs corrigés la semaine du 28/08/2023

Les correctifs suivants ont été déployés la semaine du 28/08/2023.

Sur les factures détaillées, dans la partie « articles », la marge du magasin est appliquée directement dans le prix HT.

Il est possible de régler plusieurs factures en une seule fois, même si au moins l'une est issues de CLOVIS.

III. Bug corrigés le 12/09/2023

Les correctifs suivants ont été déployés le 12/09/2023.

La suppression des paiements par espèces, en cas d'erreur et ou de tests, se répercutent correctement dans les suivis financiers liés.

Pour toutes les ordonnances de sortie non validées, la mention « ne permet pas la délivrance » est notée sur le document.

Les mentions réglementaires concernant les médicaments dopant, les médicaments avec substance interdite pour les animaux de rente et les antibiotiques critiques sont notées sur les ordonnances lors de leur impression.

Les caractères spéciaux dans les champs « administration » de chaque article ou bien dans le champ « commentaire » de l'ordonnance n'empêche pas la validation de l'ordonnance.

Dans les magasins, il est possible de mettre un stock d'article à 0 lors de la régularisation de stock.

Le montant de la TVA sur les bordereaux est correct.

Le suivi statistique « Nombre d'animaux venus par espèces au total » est corrigé.

Pour Alfort, l'export des règlements détaillés pour le mois de mai 2023 fonctionne.

IV. Bugs corrigés le 6/10/2023

Les correctifs suivants ont été déployés le 6/10/2023.

Les états d'encaissements prennent en compte les remboursements effectués.

Les tarifs dans les factures issues de la Reprise des Données ont été corrigés.

Le calcul des coûts TTC sur les factures a été revu.

Pour toutes factures soldées par un règlement (non mise en comptabilité), il est possible de rajouter des règlements.

Les quantités des actes, analyses et articles définis lors de la facturation se retrouvent sur les factures.

Pour toute facture éditée (imprimée de manière définitive) une première fois, la date de première édition de la facture s'imprime ainsi que sur les duplicatas.

Pour les factures issues de CLOVIS et éditées dans CLOVIS n'ayant pas été soldées dans CLOVIS, la valeur « A ne pas relancer – Non » a été passée en « A ne pas relancer – Oui ».

La facturation pour les cas d'études cliniques reprend le bon montant TTC de chaque acte, analyse et article.

Lorsque nous souhaitons supprimer un rôle relié à au moins un utilisateur, SIRIUS affiche un message d'alerte demandant confirmation.

Pour les bon de commande des articles de pharmacie, SIRIUS affiche le code commande paramétré pour chaque article.

Dans l'écran de visualisation des commandes (internes et externes), le tri des colonnes « Conditionnement », « Prix d'achat HT remisé » et « Prix total HT » est opérationnel.

Dans le paramétrage article, il est possible de mettre un prix de vente à 0€.

Pour les modèles de compte-rendu, SIRIUS conserve l'ordre des sections paramétrés même après des modifications.

Lors de l'impression des ordonnances, SIRIUS imprime les articles dans le même ordre que celui affiché à l'écran lorsque l'utilisateur visualise et/ou modifie l'ordonnance. Cet ordre correspond à l'ordre d'ajout des articles.

Dans les ordonnances, l'ajout d'un article « autre médicament » n'empêche plus, ni sa suppression (hormis quelques espèces), ni le fait de remplir les informations complémentaires ni la validation de l'ordonnance.

Pour toutes ordonnances validées, la mention « Dr » est ajoutée avant le Nom Prénom du valideur.

Il est possible de modifier la partie « conditionnement » pour chaque ligne de chaque article de l'ordonnance.

Dans l'onglet « pharmacie » de la fiche de visite, les prescripteurs sont triés par ordre alphabétique.

L'accès aux logs (historique) des Pièces jointes des analyses validées est possible.

Il est désormais possible de prendre un RDV pour un propriétaire ayant uniquement un numéro de téléphone fixe (ni numéro de téléphone portable, ni adresse mail).

Lors de la visualisation du planning de RDV, lorsque des motifs de RDV ont été pré-paramétré pour des RDVs dont le créneau fait 15min, le motif pré-paramétré s'affiche.

Dans le tableau de bord, pour la section imagerie, SIRIUS ne décuple pas les lignes.

L'évolution concernant la génération du certificat de délivrance pour les articles délivrés à la pharmacie a été déployée le 17/10/2023.

V. Bugs corrigés le 26/10/2023

Les correctifs suivants ont été livrés le 26/10/2023.

La déconnexion automatique se produit au bout de 4h.

Lorsqu'un RDV est annulé, l'annulation se répercute dans le tableau de bord du/des personne(s) renseignée(s) comme intervenant ainsi que dans l'outil de recherche des RDVs.

Lorsqu'un client clique sur son lien d'annulation de RDV, le motif du RDV s'affiche à l'écran.

Dans le paramétrage des plannings, au niveau de la prise de RDV en ligne, il est possible de supprimer un motif de RDV, même si au moins un client a déjà pris un RDV avec ce motif.

Il est possible d'imprimer les bons de commandes pour les commandes externe au statut « En préparation ».

Les utilisateurs ayant les droits « commande interne – lire » et « commande interne – écrire » peuvent ajouter des articles dans les commandes internes.

Les utilisateurs ayant le droit de modifier les magasins peuvent uniquement visualiser et modifier le(s) magasin(s) auquel(s) il est relié.

Pour tous les articles de la pharmacie, les fournisseurs doublon d'un même article ont été supprimés.

Le suivi financier « Ventilation des factures entre unités de soins et magasins » est corrigé, le montant total encaissé est égal au montant total pour le suivi « Etat d'encaissement » sur une période identique.

Dans les certificats de délivrance de l'onglet Pharmacie, la présentation de vente des articles déconditionné reprend la présentation de vente déconditionnée.

Dans les ordonnances, l'ajout d'un article « autre médicament » n'empêche plus sa suppression quel que soit l'espèce.

Lors de la mise en PDF des ordonnances, à partir de la page 2, la marge a été appliquée.

Dans l'onglet « analyse », les sous-analyses s'affichent selon l'ordre paramétré dans le référentiel des prestations pour chaque analyse.

Dans les devis, le calcul du prix HT de chaque article a été revu. (Attention, les devis ne prennent pas en charge le déconditionnement des articles).

A la modification d'un vétérinaire référent, SIRIUS n'enregistre plus de doublon.

La fusion-suppression d'un animal fonctionne correctement.

Le client peut régler en ligne toutes les factures, qu'elles soient issues de CLOVIS ou de SIRIUS tant que la facture n'est pas « Mise en comptabilité ».

Pour les relances « non envoyées », c'est-à-dire lorsque le client n'a pas d'adresse mail de renseigné dans SIRIUS, les en-têtes et pieds de pages ont été corrigés.

Pour Lyon, l'impression d'une facture qui posait problème fonctionne de nouveau.

VI. Bugs corrigés le 21/11/2023

Les correctifs suivants ont été apportés le 21/11/2023.

Des correctifs ont été apportés à divers exports afin qu'ils fonctionnent mieux.

Les relances envoyées aux clients sont envoyées en temps et en heure, sans doublon de la relance.

Les seuils de déclenchement des relances sont respectés.

Lors de l'ajout d'un règlement à une facture, il est possible d'ajouter une date de règlement dans le futur.

Les actes, articles et analyses sont triés par ordre chronologique sur les factures définitives détaillées.

Dans le paramétrage des forfaits, il est possible de corriger le tarif pour correspondre à l'attendu en cas de modification.

Dans les ordonnances, il est possible de renseigner une date de fin de traitement (articles notées « substance essentielle médecine des équidés ») dans le passé.

Dans les PDFs ordonnances, la raison sociale du client est notée dans l'encart « client ».

Dans les ordonnances, la liste des valideurs s'affiche rapidement.

La mise en page des CRs issus de CLOVIS est conservée lors de leur impression/transmission par mail.

SIRIUS conserve les niveaux de puces définis lors de la rédaction du CR lors de son impression en PDF/transmission par mail.

Les courbes des sous-analyses fonctionnent avec les données issues de CLOVIS.

L'anonymisation des clients n'anonymise plus les clients dont la dernière visite date d'il y a 20 ans ET étant revenus lors du mois en cours.

Dans la fiche client, encart « factures », le coût complet de chaque facture est affiché.

Les prescripteurs sont renseignés dans les ordonnanciers des magasins.

Dans les mouvements de stocks, ne rien ajouter pour les articles « en vente CHUV – Non » ajoutés par erreur dans les administrés d'une fiche de visite (l'ajout ne fonctionnant pas).

Il n'est pas possible de commander via une commande interne les articles notés « en vente CHUV – Non ».

Les PDF des commandes externes s'impriment correctement.

Dans les commandes interne, le coût total HT de la commande est repris en haut d'écran de gestion de la commande.

Lorsque le prix d'achat d'un article a été mis à jour, la mise à jour se répercute également dans les commandes en cours.

Dans la recherche de fiche de visite, il est possible de chercher des intervenants ayant été supprimés de la base utilisateur ou n'ayant jamais été dans la base utilisateur de SIRIUS.

Lors du renseignement de la mort d'un animal, la destination du corps « destination non précisée » fonctionne correctement.

Lorsque l'utilisateur tape le nom de l'animal en maintenant la touche majuscule enfoncée, SIRIUS note tout de même le nom de l'animal en mettant une majuscule au début de chaque mot et le reste en minuscule.

Dans l'historique médical des animaux, si l'utilisateur clique sur le lien d'un CR, il est automatiquement renvoyé sur le bon CR.

Pour tout document imprimé en PDF/transmis par mail comportant un code postal commençant par « 0 », ce « 0 » est noté, ainsi les codes postaux complets sont renseignés.

Dans l'écran « recherche client/animal », il est possible de chercher un numéro de dossier animal en renseignant la lettre école en minuscule.

Dans les listes de référence, lorsque l'utilisateur fait une recherche dans une liste de référence et qu'il change de liste, le champ de recherche se vide.

Dans l'écran de paramétrage des régies, il est possible de voir le pied de page de chaque régie sans avoir besoin de scroller vers la droite.

Pour tout envoi par mail possible depuis SIRIUS, le message d'erreur qui s'affiche, lorsque le client n'a pas d'adresse mail et que l'utilisateur clique sur « envoyer par mail » est explicite.

Pour Toulouse, les Pièces Jointes d'une fiche de visite, qui posait soucis, sont de nouveau téléchargeables.

VII. Bugs corrigés le 8/12/2023

Les correctifs suivants ont été livrés le 8/12/2023.

Dans l'onglet pharmacie des fiches de visite, il est possible de chercher un article ayant des caractères spéciaux dans sa dénomination.

Lorsqu'au moins deux analyses sont ajoutées simultanément via le bouton « + Ajouter des analyses », SIRIUS ne recrée pas de facture si une facture est déjà existante, sinon il crée une seule facture.

Lorsque les résultats des sous-analyses proviennent de CLOVIS et qu'ils sont en dehors des valeurs de référence, ils sont mis en gras.

Dans l'onglet devis, lorsqu'un utilisateur supprime une ligne, la suppression s'effectue sur la précision de la ligne également.

Dans les devis, il est possible de mettre des quantités d'acte inférieure à 1.

Lorsque du texte est collé dans le CR, le curseur se positionne à la fin de la partie de texte collée.

Lorsqu'une image est ajoutée dans le CR puis agrandi, l'agrandissement est limité à la taille d'une page A4 afin qu'elle ne soit pas tronquée dans le document final.

Lors de la rédaction d'un CR, il est possible d'ajouter une image lorsque le statut est « en cours », « à valider », même si le CR a été dévalidé entre temps.

Il est possible d'ajouter un poids à l'animal depuis sa fiche de visite.

Si l'animal est lié à un détenteur, les informations de ce détenteur sont notées sur les ordonnances de l'animal.

Lors de la navigation entre fiches de visite d'un même animal, l'onglet admission se remplit avec les bonnes informations pour chaque fiche de visite.

Dans la recherche de fiche de visites avancée, dans la section ordonnance, le type d'ordonnance (de sortie ou d'hospitalisation) s'affiche.

Certains animaux de compagnie étaient notés « interdit à la consommation humaine », cela ne peut plus se reproduire.

Dans les commandes internes, lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Valider un bon de commande », le statut passe à « Validée ».

Dans les commandes internes en cours au moment de la livraison du 21/11/23, SIRIUS affiche un message explicite lors de la validation si ces commandes contenaient un article « en vente CHUV – Non ».

Il est possible de mettre une facture au statut « avoir » en comptabilité.

Dans le suivi statistique factures supprimées, l'identité du propriétaire pour lequel une facture a été supprimée est renseignée.

Lors de la synchronisation avec les annuaires LDAP des écoles, SIRIUS ne vide plus le rôle, les unités, les magasins et régies lorsque le statut a été modifié. De plus, il met à jour les informations de nom, prénom, email et login au besoin sans supprimer le compte précédent.

Dans le panel de notification, la liste des utilisateurs s'affiche selon l'ordre alphabétique.

Lors de la prise de RDV, il est possible de chercher le numéro de dossier de l'animal sans mettre la lettre école en majuscule.

Pour Nantes, il y avait un souci sur des montant TTC de facture qui ont été corrigé.

Les évolutions suivantes ont été mises en production.

Dans les suivis financier – Bordereaux, il est désormais possible de faire un tableau par mode de règlement et de sélectionner les modes de règlement au choix. A l'export, chaque mode de règlement se met dans un onglet de fichier Excel différent. L'ancien fonctionnement (tous les modes de règlement dans un seul tableau) est conservé.

Les récapitulatifs du jour des plannings ont été modifiés. Le lien direct dans SIRIUS avec le dossier de l'animal est possible.

VIII. Bugs corrigés le 17/01/2024

Les correctifs suivants ont été livrés le 17/01/24.

Il est possible de modifier un règlement sur une facture soldée si le client à au moins une autre facture au statut « reste dû ».

Pour les animaux en cours d'hospitalisation, il est possible d'imprimer un duplicata des factures définitives si elles ont été imprimées définitivement au moins une fois avant le début d'hospitalisation de l'animal.

Dans les factures de cas d'étude clinique, SIRIUS reprend le PU HT complet de l'acte/analyse et non pas le pourcentage facturé au cas d'étude.

Dans le paramétrage des forfaits, la mise à jour des tarifs manuelle fonctionne correctement.

Dans l'onglet Pharmacie, lorsque l'utilisateur sélectionne une date de péremption, SIRIUS affiche la bonne date.

Dans l'onglet Pharmacie, le scan des articles fonctionne lorsque le code GTIN rentré comporte 16 caractères.

Dans l'onglet « Pharmacie », il est possible de sélectionner le premier nom de la liste des prescripteurs.

Dans l'onglet « Prescription d'imagerie », les témoins d'envoi au PACS ont été revu afin de mettre un logo par statut en plus de la couleur.

Dans l'onglet « Prescription d'imagerie », lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Envoyer au PACS », le champ prescripteur ne se vide plus.

Dans l'onglet « Prescription d'imagerie », lorsque le lien avec le PACS est effectif, les titres des colonnes et leurs contenus sont quand même alignés.

Dans l'onglet « Acte », lorsque l'utilisateur souhaite ajouter plusieurs forfaits en une seul fois, SIRIUS impute la facturation à la facture en cours s'il y en a une, sinon, il crée une seule facture.

Dans l'onglet Devis, lorsque l'utilisateur ouvre le menu déroulant d'actes et/ou d'analyse, il peut naviguer avec les flèches haut et bas de son clavier sans que SIRIUS ajoute à chaque fois la première ligne.

Dans l'onglet CR, l'envoi par mail/mise en PDF ne rajoute pas des interlignes supplémentaires.

Dans la recherche fiche de visite avancée, section « analyse », si nous mettons comme résultat numérique min « 0 », SIRIUS remonte uniquement les fiches de visites pour lesquels un résultat numérique min est supérieur ou égal à 0.

Dans le paramétrage des articles, il est possible de renseigner des temps d'attentes différents pour un couple « espèce – filière bouchère » identique.

Les clients utilisant « Outlook » en mode web reçoivent les mails depuis SIRIUS avec les bons retours à la ligne.

Si dans la fiche client, l'adresse comporte des retours à la ligne, alors ces retours sont effectifs sur les documents au format PDF issus de SIRIUS ou envoyés par mails.

Le récapitulatif du jour imprimé a été revu de manière plus structurée.

Dans le tableau de bord encart factures, les factures qui s'affichent sont celles pour lesquelles la personne connectée est attaché à une unité de soin de cette facture ainsi qu'à la régie à laquelle la facture est rattachée.

Concernant l'utilisation sur tablette, des écrans ont été revus. Actuellement l'ajout de forfait et d'analyse n'est pas opérationnel.

Pour les suivis financier bordereaux, lors de l'export par mode de règlement, les onglets sont nommés selon le mode de règlement auxquels ils font référence.

Dans les commandes, il n'est plus possible d'ajouter un article en double.

Pour Alfort, le montant « reste dû » n'a pas été actualisée suite à son règlement complet. Cela a été corrigé.

Pour Alfort, le suivi financier « Ventilation des factures entre unités de soins et magasin » est opérationnel.

Pour Alfort, dans l'onglet « devis », certains articles ne s'affichaient pas, cela a été corrigé.

IX. Bugs corrigés le 19/02/2024

Les correctifs suivants ont été livrés le 19/02/2024.

Lorsqu'un article antibiotique critique a été ajouté en administré, il est possible de valider l'ordonnance d'hospitalisation liée.

Il est possible d'ajouter un acte, même quand le libellé du sous-thème fait 80 caractères.

Dans la recherche facture, le tri par statut permet de trier les factures selon leur statut « soldée », « mise en comptabilité », « reste dû », « avoir » et « admis en non-valeur ».

L'ajout de lien hypertexte dans les comptes-rendus fonctionnent.

Sur les fiches de visites, le lien avec le client correspond au lien effectif entre l'animal et le client et non pas « propriétaire » quand ce n'est pas le cas.

Les évolutions suivantes ont également été livrées.

L'exclusion manuelle de la filière bouchère depuis la fiche animale. Cette évolution est utile dans le cas où un animal a été exclu définitivement ou temporairement en dehors du CHUV.

La séparation des droits pour délivrer et administrer des articles dans l'onglet Pharmacie ainsi qu'un droit pour indiquer qu'un article est gratuit dans le tableau des administrés.

Dans les ordonnances, dans le menu « modifier l'article », les menus déroulants sont désormais de la manière suivante : heure(s)/jour(s)/semaine(s)/mois/an(s).

Dans les ordonnances, lorsque le document est mis sous forme de PDF, les mentions complémentaires se notent à la suite du paragraphe « administration ».

Dans l'onglet compte-rendu, dans la liste des modèles de comptes rendus, les unités sont mises en gras.

Les confirmations et rappels de RDVs ne sont plus envoyés aux clients tant que l'animal est en cours d'hospitalisation.

De plus, il est possible de paramétrer l'envoi du mail/SMS de confirmation de RDV depuis le paramétrage du planning.

Dans le menu de gauche, l'accès au « planning de RDV » est passé au-dessus du « paramétrage de RDV ».

Dans la prise de RDV en ligne, « Animal » a été remplacé par « Nom de l'animal » dans l'écran client.

Dans la prise de RDV en ligne, le paragraphe d'explications est en « justifié ».

Dans la prise de RDV en ligne, le logo de l'écran client est mis à jour selon le logo du paramétrage école défini.

Les motifs de RDVs peuvent désormais faire 200 caractères de long.

Dans les bons de commandes des commandes internes et externes et pour les factures des commandes internes, la « vague bleue » a été enlevée et les articles sont triés par ordre alphabétique.

Lors de la préparation d'une commande, le dernier article ajouté se met en haut de liste.

Dans les écrans de commandes internes, « fournisseur » a été remplacé par « magasin fournisseur ».

Les ordonnanciers s'affichent par défaut dans l'ordre chronologique décroissant.

Dans les magasins, il est possible de modifier le déconditionnement d'un article dès lors que son stock est à 0.

La civilité des propriétaires a été rajoutée sur les étiquettes.

Dans le tableau des hospitalisations, les unités de soins sont désormais en liste déroulante avec possibilité de sélection à choix multiples.

Dans la partie règlement des factures, les informations de règlements sont sous la forme suivante :
Date, moyen de paiement : montant, acompte : oui/non

Dans l'écran de gestion des cas d'études cliniques, le type de facturation « par animaux » a été remplacé « par animal ».

X. Bugs corrigés le 19/03/2024

Les correctifs suivants ont été apportés le 19/03/2024.

Dans le paramétrage et l'affichage des plannings de RDV, les colonnes sont alignées entre le titre de la colonne (dates) et les contenus (créneaux et RDVs).

Le motif sélectionné par les clients lors de la prise de RDV en ligne ainsi que l'information « pris par : en ligne » s'affichent lors de l'impression du récapitulatif du jour.

Pour les RDV pris en ligne par les clients, le motif sélectionné par le client s'affiche sur le récapitulatif du jour.

Lors de l'impression des plannings, les premières pages s'impriment correctement, peu importe le nombre de RDV pris.

Les remises à 100% sur les actes et analyses pour les clients dans le cas de « cas d'études clinique » sera de nouveau possible.

Pour les fiches de visites, pour lesquels un vétérinaire référant est sélectionné, SIRIUS notera, dans la fiche animale, que pour la fiche de visite en question, le cas est « référé » dans la liste des fiches de visites.

Pour les comptes-rendus ayant des tabulations, SIRIUS conservera les tabulations dans le fichier PDF, qu'il soit imprimé depuis SIRIUS ou envoyé directement par mail au client/vétérinaire référant.

Lors de la modification d'un client, si nous souhaitons ajouter un préfixe à son nom, prénom ou raison sociale, le préfixe s'ajoute correctement.

Le suivi statistique « Indicateur – Nombre de visites par espèces » est juste.

Concernant les évolutions les personnes ayant les droits peuvent imprimer l'inventaire chiffré du stock de magasin.

XI. Bugs corrigés le 24/04/2024

Le lot 11 qui a été livré le 24 avril était composé des corrections suivantes.

L'envoi de CR trop lourd et donc impossible par mail renverra un message d'erreur explicite.

Dans les devis, si la remise automatique est passée à 0% manuellement, il sera possible d'enregistrer le devis.

Lorsqu'un forfait contenant un acte d'imagerie sera ajouté dans l'onglet acte de la fiche de visite, l'acte d'imagerie sera facturé et ne sera plus ajouté dans l'onglet « Prescription d'imagerie ».

Lorsqu'un RDV a été pris en ligne, l'espèce se notera sur le récapitulatif du jour.

Sur les factures, dans la partie règlement, la manière dont est noté les règlements « PayFip » sera corrigée.

Dans les viewers mail web, les liens de téléchargements seront cliquables.

Sur le tableau de bord, les lignes de la zone examen complémentaire ne seront plus décuplées.

Dans les PDF de résultats d'analyse, les informations animales seront conformes aux spécifications fonctionnelles.

La recherche facture a également été optimisée.

Une solution de contournement concernant le bug des fonctionnalités nécessitant l'envoi de mails a été livrée le 23 avril en fin de journée.

XII. Bugs corrigés le 12/06/2024

Le lot 12 qui a été livré le 12 juin était composé des corrections suivantes.

Nous nous sommes retrouvés confrontés à plusieurs reprises à ne pas pouvoir imprimer des CRs. Cela venait d'un caractère non imprimable mais qui ne modifiait pas le texte. Ce caractère sera automatiquement supprimé.

Il ne sera plus possible d'ajouter des PJs à un CR « validé Senior », comme c'est actuellement le cas pour un CR « validé ».

Pour les ordonnances des animaux dont le prénom du propriétaire est « . », le prénom du client sera écrit correctement. A l'heure actuelle, il est noté « null ».

Il subsistait des cas où les résultats d'analyses, en dehors des valeurs de références ne se mettaient pas en gras, cela sera corrigé.

Pour l'ENVT pour laquelle des fiches clients étaient créées en double alors que la saisie était faite une seule fois, cela ne sera plus le cas.

Quatre nouvelles évolutions seront également disponibles, sauf erreur majeur constaté dessus avant la mise en production du lot.

La première concerne les PDFs de résultats d'analyses qui seront conformes aux spécifications établies avec le groupe de travail des laboratoires.

La seconde concerne les numéros d'ordonnanciers qui seront ajoutés pour toutes les commandes et les mouvements de régulation de stocks.

La troisième évolution concerne l'ajout des numéros de troupeau et INUAV pour les animaux de production.

La dernière concerne les non envois automatique de certains rappels pour les animaux morts et notés morts dans SIRIUS.

XIII. Bugs corrigés le 9/07/2024

Le lot 13 qui a été livré le 9 juillet est composé des corrections suivantes.

Il est possible de modifier les RDVs pris hors plage, pour les propriétaires temporaires et les propriétaires définitifs dans le cadre de la modification du RDV.

Dans Chrome en version « anglaise », le récapitulatif du jour est en horaire « normales » et non plus en horaires « américaines ».

Les exports de factures doivent fonctionner correctement.

Dans le PDF de résultats d'analyses, les sous-analyses s'impriment dans l'ordre paramétré dans le paramétrage des prestations.

Normalement les animaux n'étant pas destinés à la consommation ne doivent plus avoir d'exclusion de la consommation humaine.

Les tableaux de bords chargent moins de données dans la partie « Examens complémentaires » et « Compte-Rendu » ce qui doit diminuer le temps de chargement et éviter les messages d'erreurs pour les utilisateurs étant liées à un nombre important de cas.

Dans la recherche de fiche de visite, dans la partie « Clinicien intervenant », SIRIUS remonte uniquement les cliniciens notés comme intervenant sur les fiches de visites.

Dans les CR, il ne doit plus y avoir de bugs lors des enregistrements automatiques des CR lors de leurs rédactions.

Pour l'ENVT, les factures étants en « reste dû : 0€ » ont été corrigées.

Concernant les évolutions, il est désormais possible de modifier la date et l'heure des sous-analyses via la saisie en liste ou via la modification de la ligne.

XIV. Bugs corrigés le 29/08/2024

Le lot 14 qui a été livré le 29 août est composé des corrections suivantes.

Les rappels par mails sont de nouveau envoyés aux clients temporaires.

Le PACS ne renvoi plus d'erreur lorsque la worklist est envoyé deux fois de suite sans attendre de message de retour.

Dans les ordonnances, les (s) pour la posologie sont imprimés sur les ordonnances.

Il est possible d'affecter des magasins dans le paramétrage utilisateurs lorsque l'écran est réduit.

Dans la recherche facture, les factures des cas d'études cliniques sont présentes.

Pour l'ENVT et l'ENVA, les factures étants en « reste dû : 0€ » ont été corrigées.

Concernant les évolutions, le certificat de délivrance a été retravaillé et le format réduit. Pour les personnes s'occupant du paramétrage des utilisateurs, il est possible d'affecter des profils types en masse.

XV. Bugs corrigés le 25/09/2024

Le lot 15, livré le 25 septembre est composé des corrections suivantes.

Dorénavant, si un utilisateur est ajouté comme intervenant sur les différents onglets d'une fiche de visite et quelqu'un modifie l'onglet admission en parallèle, cet utilisateur n'est plus supprimé des intervenants.

L'incohérence du créneau de RDV sélectionné et du créneau de RDV affiché lors de la saisie des informations du RDV est corrigée.

L'affiche du nom du groupe de PJs dans la fiche animale est de nouveau conforme.

Il est de nouveau possible d'exporter les animaux depuis la recherche de fiche de visite.

Concernant les évolutions, la partie RGPD a été revue.

Dorénavant, pour tous les articles dont les temps d'attente ont été défini, SIRIUS calcul automatiquement la date de remise à la consommation. Il est également possible de renseigner l'administration d'un médicament en cascade.

Il est possible de paramétrer un texte prédéfini dans les ordonnances selon le type d'ordonnance et selon l'espèce de l'animal.

XVI. Bugs corrigés le 29/10/2024

Le lot 16, livré le 29 octobre est composé des corrections suivantes.

Il est de nouveau possible de visualiser les historiques des exports de fiche de visite.

Lors de la création d'un utilisateur « local », il n'est plus possible de valider le compte si le mot de passe comporte un « + ».

Sur les fiches de visites terminées, il est dorénavant possible de voir les logs de l'onglet pharmacie.

Dans les ordonnances, les dates de début et de fin de traitement ne sont plus marquées par un astérisque quand le produit n'a pas de temps d'attente défini pour l'espèce de l'animal.

Pour les animaux exclus définitivement de la consommation humaine, les temps d'attente et date de remise à la consommation ne se notent plus sur les ordonnances.

Les historiques des modifications de données des analyses n'apparaissent plus dans les historiques des factures

Pour les factures de cas d'étude, il est possible de les envoyer par mail et de cocher les informations du service de recouvrement.

A l'ENVA, il est de nouveau possible de facturer les articles pour les chevaux sans problème.

Concernant les évolutions, dans le paramétrage utilisateurs, il est possible de chercher les utilisateurs sur les régies et sur les magasins auxquels ils sont affiliés.

Il est également possible d'exporter les ordonnanciers pour la majorité des pharmacies.

Les factures ont été revues avec l'impression du numéro de TVA du client, de son numéro de SIRET/SIREN ainsi que les précisions des lignes de facturation tout comme les remises. Il est également possible de renseigner le numéro de TVA de l'école ainsi que sont SIRET dans le paramétrage école afin qu'ils se notent en haut de facture.

Le numéro de chèque permettant le règlement s'imprime également sur le PDF de règlement en fin de facture.

Il est également possible de renseigner un numéro de TVA pour les cas d'études. Ce numéro de TVA sera également imprimé sur les factures.

Il est possible de naviguer entre les factures d'un client via des flèches en haut d'écran.

Dans les fiches de visites, il est désormais possible de chercher les valideurs et prescripteur en tapant leurs noms/prénoms.

La mention de la stérilisation de l'animal est noté sur les documents imprimés.

Le PDF de règlement est imprimé sur les factures temporaires et définitives simplifiées.

Dans les modèles de compte-rendu, le mot « Région anatomique » a été remplacé par « Tag ». Cette modification s'applique partout dans SIRIUS.

Dans les plannings, les samedis et dimanches ne sont plus grisés.

Le mot « décès » a été remplacé par le mot « mort ».

Dans le paramétrage des prestations, pour les analyses, le champ « sélectionner une valeur » a été remplacé par « sélectionner un libellé ».

XVII. Bugs en attente de correction

Les bugs suivants ont été signalés et n'ont pas encore été corrigés :

- Sur les tablettes, les boutons « Valider » de certaines fenêtres ne sont pas visibles
- Dans les CRs, l'écart des tabulations n'est pas correct
- Dans les CRs, le collage d'images peut prendre beaucoup de temps
- Les PJs sont longues à ouvrir
- Dans les suivis financiers, il y a souvent des messages d'erreurs
- La recherche de fiche de visite a du mal sur les performances